

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune d'Aunay-sous-Auneau

SÉANCE DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	9	9

L'an deux mille vingt-quatre et le 7 février, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, dans le foyer, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

Date de la convocation

02/02/2024

Date d'affichage

02/02/2024

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau

Secrétaire de séance : M. Alex BORNES

Participants : M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, Mme Gwenaél BEYE, M. Patrick RIVARD, Mme Jasmonde MARTIN.

Absents excusés : Mme Evelyne GENECCQUE, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY, M. Daniel MOREAU, M. Julien PICHOT (arrivé à 19h48),

Absents : Mme Julie DE FRANQUEVILLE, M. Jean-André CAHUZAC.

Objet de la Délibération :

ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GÉNÉRAL 2023

Délibération n° 2023_053

Par courriel en date du 23 janvier 2024, le service du contrôle budgétaire de la Préfecture a demandé la modification de la décision modificative n°1 du budget 2023 du 13 décembre 2023.

« Il a été constaté que les sections de fonctionnement et d'investissement ne sont pas équilibrées. Conformément à l'article L 1612-4 du Code Général des Collectivités territoriales, "le budget est en équilibre réel lorsqu'au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement les dépenses sont égales aux recettes, celles-ci ayant été évaluées de façon sincère".

Par ailleurs, si le déséquilibre est proscrit, le sur-équilibre de la section de fonctionnement est en revanche possible dans la limite de la reprise de l'excédent de fonctionnement reporté. »

Pour le Service de Gestion Comptable, la décision modificative a été bien prise en charge et ne posait aucune difficulté.

Pour être en accord avec les services de l'État, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents de modifier la décision modificative n°1 du budget 2023 comme suit :

Précédente délibération

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Energie - Electricité	3 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6068 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0,00 €	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 400,00 €	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0,00 €	5 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	25 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	17 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €
D-648 : Autres charges de personnel	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	28 000,00 €	31 900,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 600,00 €
R-6459 : Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 100,00 €
Total FONCTIONNEMENT	31 400,00 €	38 100,00 €	0,00 €	12 100,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 700,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 700,00 €
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	10 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Matériel de bureau et mobilier	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	12 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	12 100,00 €	0,00 €	6 700,00 €
Total Général		18 800,00 €		18 800,00 €

Délibération annule et remplace

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Energie - Electricité	4 160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6068 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0,00 €	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 160,00 €	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0,00 €	5 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	25 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	17 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €
D-648 : Autres charges de personnel	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	28 000,00 €	31 900,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 600,00 €
R-6459 : Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 100,00 €
D-739211 : Attribution de compensation	0,00 €	760,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	760,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	32 160,00 €	44 260,00 €	0,00 €	12 100,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 700,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 700,00 €
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	10 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Matériel de bureau et mobilier	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	12 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	12 100,00 €	0,00 €	12 100,00 €
Total Général		24 200,00 €		24 200,00 €

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr Rubrique : La commune / Vie municipale le : 14/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code la justice administrative

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Robert DARIEN**

